CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E14289** **VALABLE JUSQU'AU** **06/07/2027**

ÉDITÉ LE 16/07/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/1985

Raison sociale : SAS MENUISERIE GOHIER

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 01/04/2004

Capital : 40 000

LIEU-DIT LA PETITE BINOCHE
72290 CONGE-SUR-ORNE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC MAMERS

Siret : 332 835 784 00015

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 3247060

Assurance Responsabilité Travaux :
MMA IARD 1489556132

Assurance Responsabilité Civile :
MMA IARD 148956132

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/05/2026

Téléphone : 02 43 97 12 85 **Fax :** 02 43 97 32 85

Portable : 06 80 38 40 78

Responsabilité légale :
SARL MENUISERIE GOHIER ET ASSOCIE (452 271 778) / GOHIER JEAN-PIERRE MANDATAIRE

Site Internet : http://www.menuiserie-gohier.com

E-mail : contact@menuiserie-gohier.com

Effectif moyen : 8 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 964 000 **Tranche de classification :** CA5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
4322	Fabrication et pose de menuiserie intérieure en bois (Technicité confirmée)	8	26/03/2025
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

16/07/2026 09:37

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.